

N° 75-001-XIF au catalogue



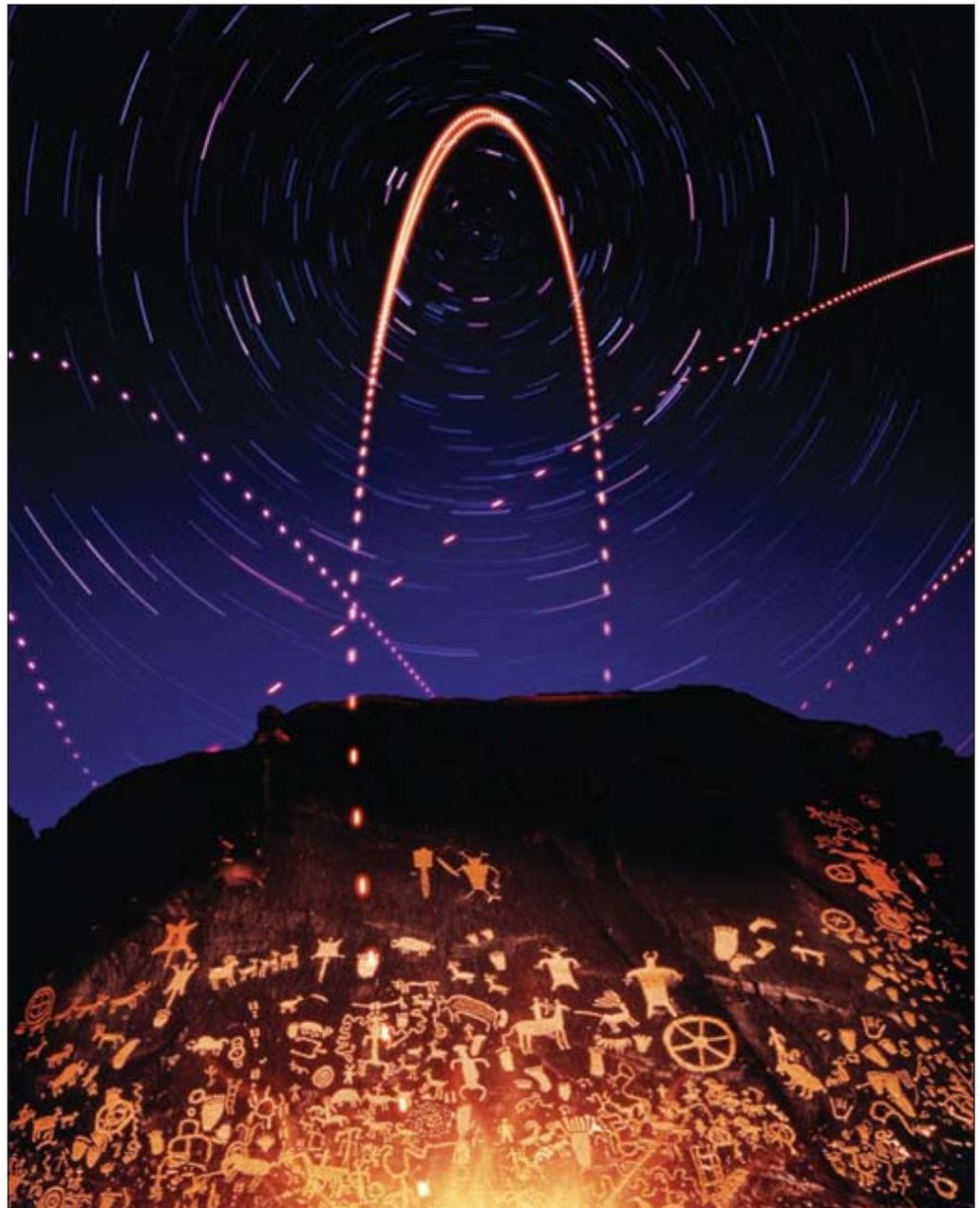
L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

OCTOBRE 2002

Vol. 3, n° 10

■ LE POUVOIR DE
DÉPENSER DES
FAMILLES



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4608; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer sans frais avec Statistique Canada au 1 800 263 1136.

L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2002. ISSN : 0843-4565.

Prix : 5 \$CAN l'exemplaire, 48 \$CAN pour un abonnement annuel. Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
-	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
p	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Faits saillants

Dans ce numéro

■ Le pouvoir de dépenser des familles

- Les familles comprenant deux adultes ou plus disposent d'un revenu non rajusté supérieur à la moyenne globale puisqu'elles comptent plus de soutiens potentiels. Par contre, les personnes seules et les parents seuls ont en moyenne un revenu après impôts qui dépasse à peine la moitié de la moyenne globale. Le rajustement du revenu familial pour tenir compte de la taille et de la composition des familles, en utilisant une *échelle d'équivalence*, modifie les résultats.
- Après rajustement des chiffres, la famille moyenne jouissait en 1999 d'un pouvoir de dépenser équivalent à celui d'une personne seule disposant d'un revenu après impôts de 26 900 \$. Le revenu rajusté s'inscrit dans une fourchette plus étroite et

réduit l'écart entre le quintile supérieur et le quintile inférieur, cet écart passant de 8 \$ (non rajusté) à 5 \$ pour chaque dollar. Ce rétrécissement de l'écart indique une répartition plus serrée lorsque le revenu est rajusté pour tenir compte de la taille des familles.

- Plusieurs tendances démographiques ont contribué à l'évolution de la taille et des types de famille entre 1980 et 1999. La famille à deux parents avec enfants a diminué et les autres formes de ménages ont connu une augmentation. La taille de la famille moyenne en 1999 était de 10 % inférieure à celle de 1980.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE
(N° 75-001-XPf au catalogue).

Nous vous offrons encore plus!

Une réduction de 20 %
sur un abonnement de 2 ans!
Seulement 92,80 \$ (taxes en sus)

Une réduction de 30 %
sur un abonnement de 3 ans!
Seulement 121,80 \$
(taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*



ENVOYEZ À

Statistique Canada
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6



COMPOSEZ

1 800 267-6677
Utilisez votre carte VISA
ou MasterCard. De l'extérieur
du Canada et des États-Unis
et dans la région d'Ottawa,
composez le (613) 951-7277.



TÉLÉCOPIEZ AU

1 800 889-9734
(613) 951-1584

*Veillez ne pas envoyer de confirmation pour
les commandes faites par téléphone/télécopieur.*



COURRIEL

order@statcan.ca

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veillez débiter mon compte : MasterCard VISA

N° de carte _____

Signature _____ Date d'expiration _____

Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) _____

Paiement inclus _____ \$

N° du bon de commande _____

Signature de la personne autorisée _____

Nom _____

Entreprise _____ Service _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____

Code postal () Téléphone () Télécopieur ()

N° au catalogue	Titre
75-001-XPf	L'emploi et le revenu en perspective

LES PRIX NE COMPRENNENT PAS LES TAXES DE VENTES.
Les clients canadiens ajoutent la TPS de 7% et la TVP en vigueur ou la TVH.
N° de TPS R121491807.
Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du *Receveur général du Canada.*
PF 097042

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	58,00		
2 ans	92,80		
3 ans	121,80		
Total			
TPS (7%) - (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVP en vigueur (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
Total général			

BON DE COMMANDE

Le pouvoir de dépenser des familles

Jamie Carson

EST-CE QUE LE REVENU EST UNE BONNE MESURE du bien-être économique d'une famille? Prenez deux familles, chacune ayant un revenu de 40 000 \$. La première est composée de deux parents et de trois jeunes enfants, l'autre, d'un parent seul avec un adolescent. Les fortunes de ces familles diffèrent selon le nombre de personnes les composant et leurs divers besoins financiers.

Le revenu par habitant offre une mesure de rechange du bien-être, mais ne tient pas compte de la *mise en commun des revenus* visant à assumer les dépenses conjointes. En outre, les familles font en général des *économies d'échelle* — il coûte moins cher à deux personnes de vivre ensemble que de vivre seul. Les coûts du logement et de l'automobile sont partagés et l'achat des aliments et des vêtements est plus judicieux — parlez-en à un frère ou à une sœur plus jeune que vous qui a dû porter vos vêtements. Ces facteurs permettent aux personnes vivant en famille d'atteindre un niveau de vie plus élevé que si elles étaient seules.

Pour avoir un meilleur portrait du pouvoir de dépenser global et pour établir des comparaisons entre différents types de famille, il est important d'examiner à la fois la mise en commun des revenus et les économies d'échelle au sein des familles. Pour aplanir les différences, on se sert couramment d'un outil appelé *échelle d'équivalence*. Les échelles d'équivalence remontent au moins aussi loin qu'à Ernst Engel (1821-1896), un statisticien allemand qui a constaté que les familles à faible revenu consacraient une partie relativement plus importante de leur revenu à l'alimentation.

Pour établir une échelle d'équivalence, on divise le revenu familial par un facteur de rajustement qui tient compte de la taille et de la composition de la famille, de même que des économies d'échelle dont les familles jouissent¹. Plus il y a de personnes dans la famille et plus il faudra partager la tarte. Mais la pointe de tarte

des enfants, par exemple, sera probablement plus mince que celle des adultes. La famille bénéficiera des économies d'échelle en partageant un logement et d'autres articles de prix unitaire élevé, tout en faisant meilleur usage des aliments et des vêtements².

Une fois les corrections ou les équivalences calculées, deux familles ayant des revenus rajustés de 40 000 \$ peuvent être considérées comme ayant le même pouvoir de dépenser, que la famille soit composée de deux ou de 10 membres. À partir du revenu rajusté, on peut également établir des comparaisons entre le bien-être des personnes seules et celui des familles³.

Les échelles d'équivalence servent non seulement à établir des comparaisons entre les différentes unités de famille à un moment donné, mais aussi à suivre l'évolution du pouvoir de dépenser des familles au fil du temps. Cela est particulièrement important lorsque la composition des familles change, comme ce fut le cas au cours des 20 dernières années. Le pouvoir de dépenser dépend à la fois des tendances en matière de revenu et des tendances quant à la composition des familles. Les échelles d'équivalence tiennent compte intrinsèquement des changements dans la composition de la famille pour qu'il soit possible d'établir sur un pied d'égalité des comparaisons entre les revenus sur de longues périodes.

Le présent article débute par un survol des principaux changements qui ont marqué l'évolution de la composition des familles au cours des 20 dernières années (voir *Sources des données et définitions*). On applique par la suite un rajustement de l'échelle d'équivalence à chaque type de famille afin de montrer l'évolution du pouvoir de dépenser de chacun des types de famille. Enfin, on se sert du rajustement de l'échelle d'équivalence pour établir des généralités d'un type de famille à l'autre dans le but d'étudier le pouvoir de dépenser de l'ensemble des familles au fil du temps. Chaque section se fonde sur le niveau moyen et la répartition du revenu à partir du revenu familial après impôt, avant et après rajustement. (Pour plus de précisions sur le rajustement, voir *L'échelle d'équivalence 40-30*.)

Jamie Carson est au service de Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation. On peut communiquer avec lui au (613) 951-1094 ou à perspective@statcan.ca.

Échelle d'équivalence 40-30

De façon générale, il s'agit de prendre la taille d'une famille de référence, habituellement un ménage d'une seule personne, et de rajuster les revenus des familles d'autres tailles pour qu'ils soient équivalents à celui de la famille de référence. Statistique Canada a conçu une échelle d'équivalence 40-30 pour calculer sa mesure du faible revenu (solution de rechange au seuil de faible revenu).

La base de référence est la personne seule, à laquelle on attribue un facteur de 1. Pour les autres familles, on ajoute 40 % par adulte et 30 % par enfant⁴. On calcule alors le revenu familial rajusté en divisant le revenu familial par le facteur de rajustement. Par exemple, une famille composée d'un époux, d'une épouse et de deux enfants, dont le revenu est de 50 000 \$, dispose d'un revenu rajusté de 25 000 \$: $50\ 000\ \$ \div (1+0,4+0,3+0,3) = 50\ 000\ \$ \div 2 = 25\ 000\ \$$. Ainsi, le pouvoir de dépenser de la famille (et de chacun de ses membres) est équivalent à celui d'une personne seule ayant un revenu de 25 000 \$.

Pourquoi 40-30? En fait, il n'existe pas de consensus au sujet du facteur de rajustement idéal. On a choisi la norme 40-30 parce qu'elle proposait un tableau plus exact du faible revenu au Canada que d'autres modèles. Mais la norme a surtout l'avantage d'être assez facile à comprendre et à utiliser.

Moins de convivialité

La plupart des tendances démographiques qu'on connaît bien maintenant ont contribué à l'évolution de la taille et des types de famille. Le vieillissement de la génération du baby-boom, la baisse de la fécondité, l'augmentation de l'âge moyen au moment du mariage et la hausse du nombre de ruptures ont contribué à la baisse de la prévalence du type de famille à deux parents avec

enfants et à l'augmentation d'autres formes de structures familiales⁵. La taille de la famille moyenne en 1999 était de 10 % inférieure à celle de 1980 (tableau 1). En 1999, plus du tiers des familles étaient des personnes seules, une famille sur 25 faisait partie de la catégorie des parents seuls, une famille sur cinq était composée d'un couple sans enfants et une famille sur six, d'un couple avec enfants.

Bien que le nombre global de familles ait grimpé de 39 % entre 1980 et 1999, le changement le plus important est survenu dans la catégorie des parents seuls qui a été en hausse de 74 %. Les personnes seules et les couples sans enfants ont également enregistré de fortes progressions (augmentations respectives de 61 % et de 46 %). Le taux de croissance de la catégorie des couples avec enfants a été bien inférieur à la moyenne globale. En fait, leur taux de croissance de 4 % était même inférieur à la moyenne globale canadienne durant cette période. Les taux de croissance des « autres » familles reflètent ceux des couples. Le nombre de couples sans enfants a augmenté à un taux supérieur à la moyenne, tandis que le nombre de couples avec enfants a augmenté à un taux inférieur à la moyenne. On a donc assisté à un recul net des grandes familles au profit des petites unités familiales au cours des années 1980 et 1990.

Comme la taille des familles constituées par les personnes seules et les couples sans enfants ne peut pas changer, le repli de 10 % est forcément attribuable aux autres catégories. Les couples et les parents seuls ayant des enfants à charge n'ont connu que de faibles variations dans la taille de leur famille. Par conséquent, aucune de ces quatre catégories, qui représentent plus de 75 % des familles, a contribué à la diminution globale de 10 % de la taille des familles entre 1980 et 1999. Les « autres » catégories sont les seules qui ont accusé une baisse, en particulier la catégorie des familles avec enfants.

Différents types de famille, différents effets

Quels types de famille disposaient d'un revenu non rajusté supérieur à la moyenne globale? Comme on

Tableau 1 : Familles classées selon leur type, 1999

	Part	Variation de 1980 à 1999			
		Nombre	Taille de la famille %	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants
Total	100	39	-10	-6	-23
Personnes seules	34	61	0	0	...
Couples sans enfants	22	46	0	0	...
Couples avec enfants	17	4	-1	0	-1
Parents seuls	4	74	1	0	1
Autres, sans enfants	16	51	-3	-3	...
Autres, avec enfants	7	5	-7	-7	-7

Sources : Enquête sur les finances des consommateurs, 1980 à 1995; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1996 à 1999

Tableau 2 : Revenu selon le type de famille

	\$ de 1999		Ratio à la moyenne globale	
	Revenu après impôt	Revenu après impôt rajusté	Revenu après impôt	Revenu après impôt rajusté
	\$		%	
Total	41 600	26 900	100	100
Personnes seules	22 100	22 100	53	82
Couples sans enfants	46 000	32 900	111	122
Couples avec enfants	53 900	27 700	130	103
Parents seuls	23 700	15 200	57	57
Autres, sans enfants	58 900	31 200	142	116
Autres, avec enfants	60 600	25 900	146	96

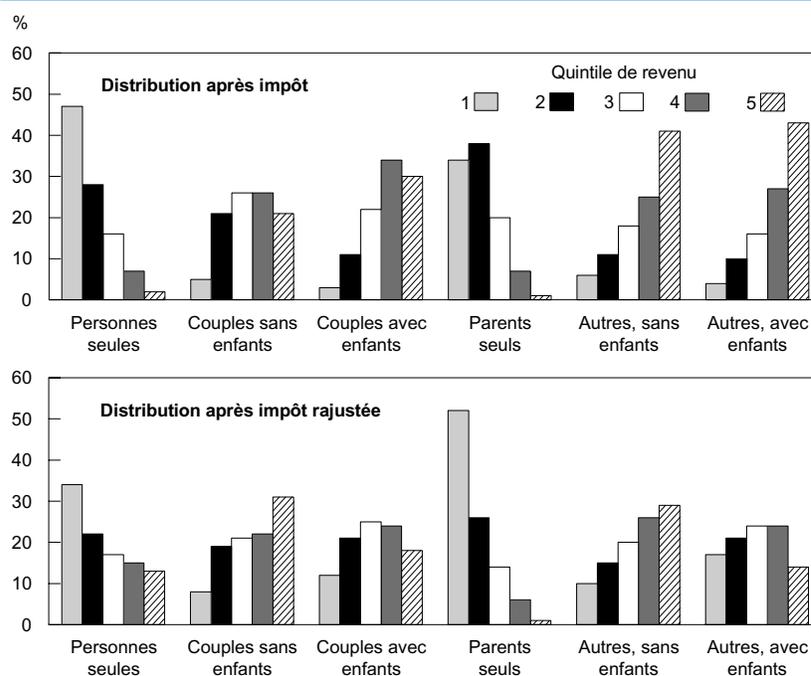
Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1999

Si les types de famille étaient répartis de manière parfaitement égale, on trouverait 20 % d'un type donné dans chaque quintile (voir *Quintiles 101*). Si l'on utilise le revenu non rajusté, la répartition des personnes seules est désaxée de façon importante vers les quintiles inférieurs (graphique A). Toutefois, cette surpondération est quelque peu compensée par l'utilisation du revenu rajusté. On observe l'inverse dans le cas des « autres » familles. Malgré le rajustement, les parents seuls restent désaxés vers les quintiles inférieurs et voient même leur proportion augmenter dans le quintile inférieur. Les couples sans enfants

pouvait s'y attendre, les familles à deux ou plusieurs adultes comptent plus de soutiens économiques potentiels, comme en témoignent les moyennes plus élevées en ce qui concerne le revenu familial après impôt non rajusté (tableau 2). Par contre, les personnes seules et les parents seuls avaient en moyenne un revenu après impôt qui dépassait à peine la moitié de la moyenne globale.

Le rajustement selon la taille des familles offre une meilleure comparaison. Dans ce cas, au lieu des « autres » familles, ce sont les couples sans enfants qui disposaient du revenu familial rajusté le plus élevé. Le revenu des couples avec enfants n'était plus nettement supérieur à la moyenne globale, mais se situait juste au-dessus de la moyenne. Les personnes seules sont demeurées relativement moins bien nanties que les autres familles, mais elles sont passées de 53 % à 82 %. Les parents seuls, toutefois, n'ont pas fait de gain, demeurant à 57 %.

Graphique A : Le rajustement pour tenir compte de la taille des familles a une influence sur la distribution des familles classées selon leur revenu.



Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1999

Quintiles 101

Les 12,7 millions de familles en 1999 ont été classées selon le revenu après impôt — du plus faible au plus élevé — et réparties en cinq catégories, ou quintiles, d'égale importance. Le quintile inférieur comprend les familles de la tranche inférieure de 20 % sur le plan du revenu après impôt, et ainsi de suite par ordre croissant.

Après avoir appliqué l'échelle d'équivalence 40-30, on a reclassé les familles en fonction du revenu familial après impôt rajusté et on a recalculé les quintiles. Comme plus de la moitié des familles ont changé de quintiles une fois leur revenu rajusté, les membres d'un quintile donné différaient assurément avant et après le rajustement.

passent d'une répartition passablement égale à un léger biais vers les quintiles supérieurs, attribuable à leur surreprésentation dans le quintile supérieur du revenu familial rajusté. La répartition des couples avec enfants, cependant, est plus égale sur une base rajustée.

Le résultat net des hausses et des baisses entre 1980 et 1999 est que les couples avec enfants et les parents seuls ont fait les plus grands gains en ce qui concerne le revenu après impôt et le pouvoir de dépenser (tableau 3). Lorsqu'on tient compte de la diminution de la taille des familles, cela ne touche que les « autres » familles avec enfants : on passe de 4 % (chiffre non rajusté) à 8 % (chiffre rajusté) entre 1980 et 1999. Inversement, comme aucun facteur de rajustement ne s'applique, l'amélioration de 5 % dans le cas des personnes seules est égale d'une façon ou d'une autre. En fait, la tendance du revenu pour chaque type de famille, à l'exception du groupe des « autres » familles, est restée pratiquement inchangée par le choix de la mesure du revenu.

Pourtant, si l'on tient compte de la réduction de la taille des familles, la tendance globale s'est nettement améliorée par rapport aux chiffres non rajustés. Ce paradoxe s'explique aisément. À part la réduction de la

Sources des données et définitions

Les données sont tirées de l'**Enquête sur les finances des consommateurs**, pour la période de 1980 à 1995, et de l'**Enquête sur la dynamique du travail et du revenu** pour les années allant de 1996 à 1999. Le contenu et les estimations des deux enquêtes concordent très bien (Cotton et autres, 1999).

Le **revenu après impôt** est le revenu du marché (traitements et salaires, revenu d'un travail indépendant, revenu de placements, rentes d'un régime privé, etc.), plus les paiements de transfert (Régime de pensions du Canada [RPC] et Régime de rentes du Québec [RRQ] et les crédits d'impôt pour enfants et les prestations fiscales pour enfants), moins les impôts sur le revenu (fédéral et provincial)⁶ qui excluent les cotisations à l'assurance-emploi et au RPC/RRQ. Il faut signaler également que le présent article porte sur le revenu familial, alors que le régime fiscal est fondé en très grande partie sur le revenu, les déductions et les demandes de déductions des particuliers. Le revenu après impôt est utilisé par les familles pour régler leurs dépenses et il constitue de ce fait une excellente mesure de leur pouvoir de dépenser. Les expressions « revenu disponible » et « revenu après impôt » sont employées indifféremment. La mesure du revenu après impôt tient également compte de l'incidence du système canadien de redistribution du revenu, qui repose à la fois sur les impôts et sur les paiements de transfert.

Les chiffres sont présentés en **dollars constants de 1999**.

La **famille économique** se compose de personnes apparentées par le sang, par alliance (mariage ou union libre) ou par adoption et qui partagent un même logement.

Les personnes seules — ou familles d'une seule personne — sont des personnes qui vivent seules ou avec des personnes non apparentées.

Les **enfants** ne sont comptés comme tels que s'ils ont moins de 16 ans. Dans la présente étude, les enfants de moins de 16 ans sont des personnes à charge; ceux de 16 ans et plus sont des « descendants » ou des personnes autres que des personnes à charge.

Types de famille⁸

Les **personnes seules** vivent seules ou avec des personnes n'appartenant pas à leur famille économique.

Les **couples sans enfants**. Le facteur de rajustement de ce groupe est constant, soit 1,4.

Les **couples avec enfants** sont les couples qui n'ont que des enfants à charge. Ces familles ont un facteur de rajustement de 1,4, plus 0,3 par enfant⁸.

Les **parents seuls avec enfants** ont un facteur de rajustement de 1, plus 0,4 pour le premier enfant et 0,3 pour chacun des autres enfants.

Les **autres familles** comprennent les parents seuls qui vivent avec des parents par le sang (frères et sœurs, par exemple), les couples ayant un enfant de 16 ans et plus qui vit avec eux et les familles de trois générations qui vivent sous un même toit. Le groupe est subdivisé en deux : les familles qui ont des enfants de moins de 16 ans et les familles dont tous les membres ont 16 ans et plus. Les familles de cette catégorie ont un facteur de rajustement d'au moins 1,4 (pour les deux premières personnes du ménage), plus 0,4 par adulte supplémentaire et 0,3 par enfant supplémentaire de moins de 16 ans.

Tableau 3 : Variation du revenu moyen (\$ de 1999) selon le type de famille, 1980 à 1999

	Revenu après impôt	Revenu après impôt rajusté
	%	
Total	1	5
Personnes seules	5	5
Couples sans enfants	2	2
Couples avec enfants	11	11
Parents seuls	15	16
Autres, sans enfants	4	5
Autres, avec enfants	4	8

Sources : Enquête sur les finances des consommateurs, 1980 à 1995; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1996 à 1999

taille des « autres » familles, la baisse de la taille moyenne des familles est attribuable au recul des grandes familles au profit des petites. Comme ces petites familles, dont le revenu moyen non rajusté est inférieur, comptent davantage dans la moyenne globale, elles entraînent à la baisse le niveau de croissance global même si le revenu moyen d'un type de famille donné reste constant.

Le rajustement réduit l'écart de revenu

Le rajustement d'équivalence permet de comparer le pouvoir de dépenser selon le type de famille. Le rajustement permet d'obtenir un terrain de comparaisons des familles de diverses tailles et compositions et, du coup, le portrait du niveau moyen et de la répartition du pouvoir de dépenser s'en trouve modifié.

Dans l'ensemble, le revenu familial moyen après impôt s'établissait à 41 600 \$ en 1999 (tableau 4). On peut mesurer la répartition du revenu en comparant le revenu moyen après impôt du quintile supérieur à celui du quintile inférieur. Le ratio ou « écart du revenu après impôt » en 1999 était de 8,30 à 1 \$, ce qui laisse entrevoir que les familles du quintile supérieur disposaient de 8,30 \$ pour chaque dollar de revenu disponible des familles du quintile inférieur⁹.

Les familles du quintile supérieur avaient, en moyenne, la taille la plus importante : 2,73 adultes et 0,71 enfant. Les familles du quintile inférieur ne comptaient, en moyenne, que 1,16 adulte et 0,15 enfant¹⁰. Dans

Tableau 4 : Quintiles basés sur la taille moyenne des familles et sur le revenu après impôt

	Taille de la famille			Revenu familial \$
	Total	Adultes	Enfants	
Non rajusté				
Total	2,38	1,89	0,49	41 600
Inférieur	1,31	1,16	0,15	10 700
Deuxième	1,89	1,53	0,36	23 000
Troisième	2,37	1,85	0,52	34 900
Quatrième	2,92	2,20	0,72	50 700
Supérieur	3,44	2,73	0,71	88 500
Rajusté				
Total	2,38	1,89	0,49	26 900
Inférieur	1,94	1,44	0,50	9 100
Deuxième	2,34	1,77	0,57	17 000
Troisième	2,55	1,97	0,58	23 800
Quatrième	2,61	2,12	0,49	32 000
Supérieur	2,48	2,17	0,31	52 700

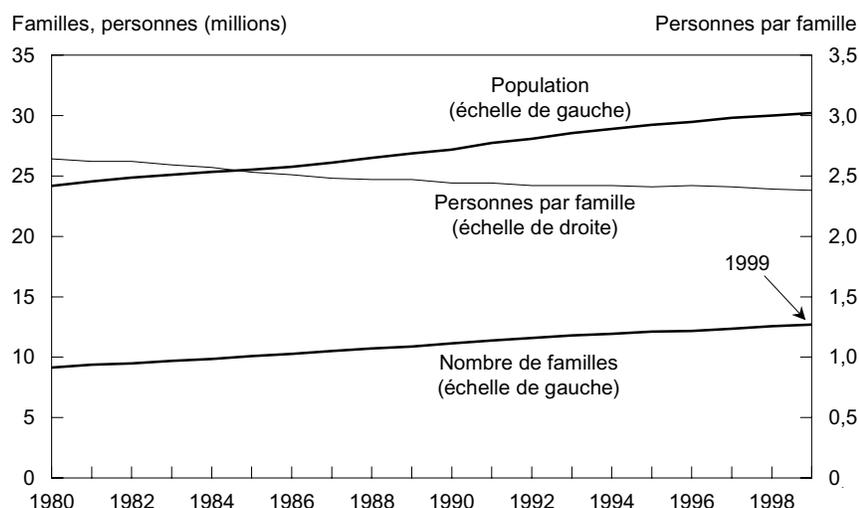
Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1999

l'ensemble, en 1999, la taille moyenne des familles s'établissait à 2,38 : 1,89 adulte et 0,49 enfant.

Quel est l'effet de l'application de l'échelle d'équivalence 40-30, du reclassement des familles en fonction du revenu familial après impôt rajusté et du nouveau calcul des quintiles? Premièrement, la moyenne du revenu total rajusté est inférieure au chiffre non rajusté en raison du rajustement de la taille des familles. Ce facteur était d'à peu près 1,5 globalement en 1999. Deuxièmement, la composition de chaque quintile est modifiée, car plus de la moitié des familles changent de quintile lorsqu'on fait appel aux chiffres rajustés.

D'après les chiffres rajustés, la famille moyenne jouissait en 1999 d'un pouvoir de dépenser équivalent à celui d'une personne seule disposant d'un revenu après impôt de 26 900 \$. Comme le revenu rajusté s'inscrit dans une fourchette plus étroite, l'écart entre le quintile supérieur et le quintile inférieur diminue aussi, passant à 5 \$ pour chaque dollar. Ce rétrécissement de l'écart du revenu après impôt indique une répartition plus serrée lorsque le revenu familial est rajusté en fonction de la taille des familles.

Graphique B : Le nombre de familles a augmenté plus rapidement que la population, donc la taille moyenne des familles a diminué de façon constante.



Sources : Enquête sur les finances des consommateurs, 1980 à 1995; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1996 à 1999

De 1980 à 1999, la population canadienne, qui a augmenté de 25 %, était caractérisée par deux tendances opposées : le nombre de familles économiques a augmenté d'à peu près 40 %, tandis que la taille de la famille moyenne a diminué de 10 % (graphique B).

Pour l'ensemble des familles, le nombre moyen d'enfants par famille a diminué presque quatre fois plus que le nombre d'adultes (23 % par rapport à 6 %). Aucune tendance ne s'est dessinée pour ce qui est des changements selon le quintile (tableau 5)¹¹.

La tendance observée pour 1999 était représentative de l'ensemble de la période : la taille de la famille a augmenté régulièrement d'un quintile à l'autre, en tenant compte du revenu familial après impôt. Selon les quintiles du revenu rajusté, la tendance de 1999 — la taille des

Lorsqu'on utilise les nouveaux quintiles, la taille des familles augmente à partir du quintile inférieur, culmine dans les quintiles moyens et moyens-supérieurs, puis diminue dans le quintile supérieur. En rajustant les chiffres, on élimine le biais à la hausse de la taille des familles à mesure qu'on monte dans l'échelle du revenu.

Le nombre moyen d'adultes par famille continue de grimper avec le revenu rajusté, mais pas au même rythme que dans les données non rajustées. Le nombre moyen d'enfants par famille n'augmente plus : en fait, les familles du quintile supérieur du revenu après impôt rajusté avaient le nombre moyen d'enfants le plus faible.

Le revenu après impôt n'a pas beaucoup changé depuis 20 ans

Si le rajustement d'équivalence a tendance à produire une répartition du revenu plus égale à un moment donné, comment influe-t-il sur les tendances en matière de revenu? Le processus de rajustement ici tient compte de l'évolution de la structure familiale qui a eu lieu au fil des ans.

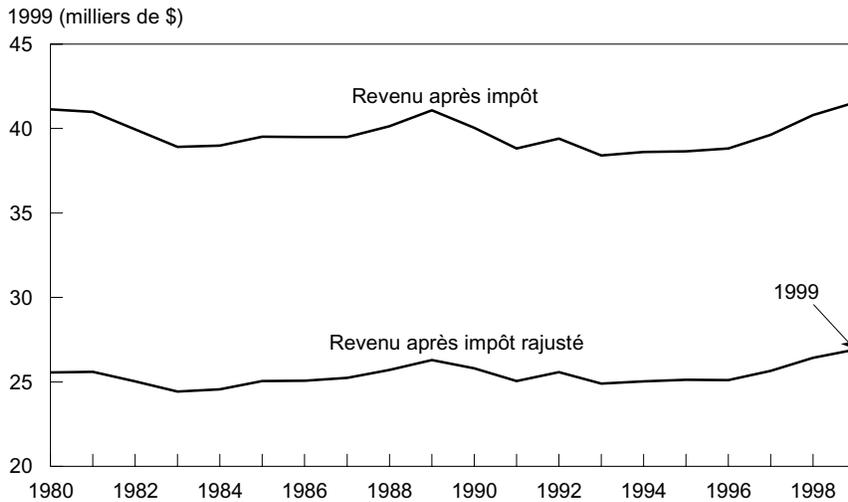
Tableau 5 : Variations de la taille des familles et composition

	Population	Familles	Taille de la famille
	milliers		
1980	24 164	9 153	2,64
1999	30 189	12 685	2,38
Variation en %	25	39	-10
	Variation		
	Total	Adultes	Enfants
Quintile*	%		
Total	-10	-6	-23
Inférieur	-11	-7	-35
Deuxième	-10	-8	-18
Troisième	-14	-6	-32
Quatrième	-10	-4	-23
Supérieur	-5	-4	-11

Sources : Enquête sur les finances des consommateurs, 1980 à 1995; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1996 à 1999

* Basé sur les quintiles du revenu familial après impôt non rajustés.

Graphique C : Les revenus familiaux après impôt et le pouvoir de dépenser en 1999 n'ont pratiquement pas varié par rapport à 1980.

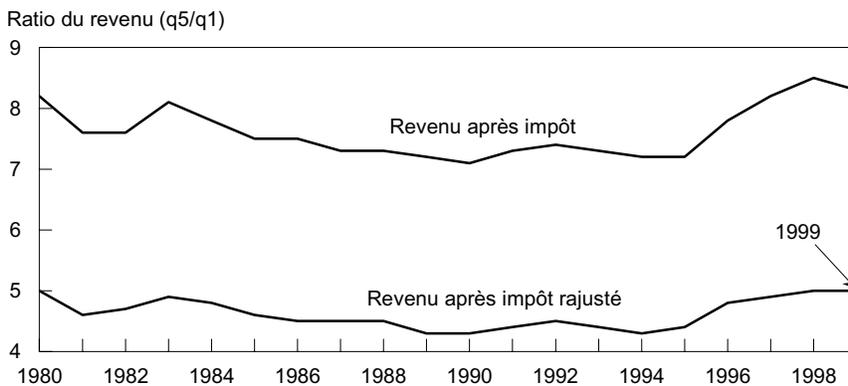


Sources : Enquête sur les finances des consommateurs, 1980 à 1995; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1996 à 1999

familles qui augmente jusqu'à un sommet dans les quintiles moyens et qui chute — s'est en gros maintenue.

Par ailleurs, l'effet du rajustement sur les moyennes et les répartitions du revenu familial correspond également à la tendance observée pour

Graphique D : Les hausses récentes de l'écart de revenu sont à l'opposé des diminutions observées au cours de la plus grande partie des années 1980 et 1990.



Sources : Enquête sur les finances des consommateurs, 1980 à 1995; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1996 à 1999

1999. Le résultat net des deux décennies de hausses et de baisses dans les revenus moyens après impôt rajustés a été une augmentation de 5 % (graphique C). Cela se compare légèrement plus favorablement à l'augmentation de 1 % des revenus non rajustés, la différence étant attribuable à l'inclusion de la diminution de la taille de la famille.

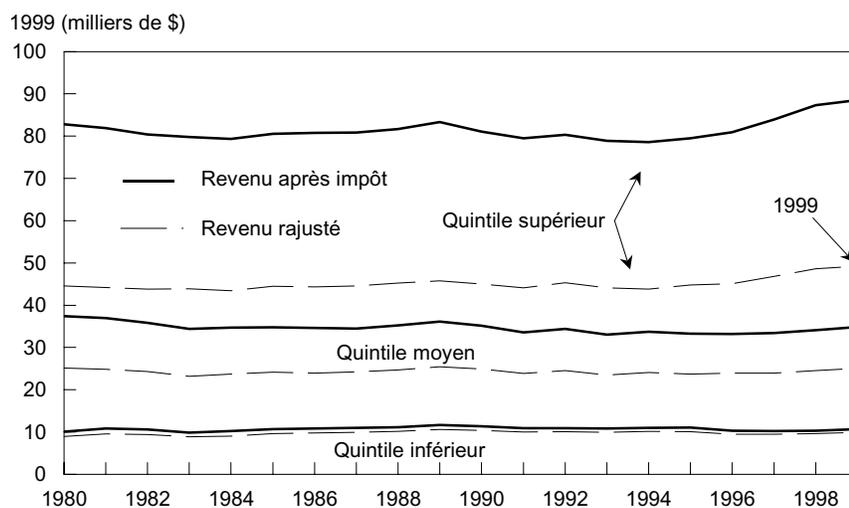
Toutefois, les tendances dégagées par les deux mesures sont les mêmes. Les deux courbes de revenu ont fléchi au cours des périodes de ralentissement économique (les récessions du début des années 1980 et du début des années 1990) et ont culminé en 1989, en même temps que le cycle économique. Au milieu des années 1990, les deux courbes font état d'une stagnation du revenu familial, des gains évidents apparaissant durant la deuxième moitié des années 1990.

Une reprise inégale dans les années 1990

Les lignes de tendance des mesures de l'écart du revenu — le revenu moyen du quintile supérieur des familles divisé par celui du quintile inférieur — ont aussi évolué de pair (graphique D). L'écart s'est déplacé en sens inverse de la moyenne du revenu au cours des années 1980, pour descendre à son plus bas en 1989-1990. À partir de 1992, toutefois, ce déplacement en sens inverse s'est interrompu, et l'écart et la moyenne du revenu ont souvent augmenté ou diminué ensemble¹².

De 1980 à 1999, le revenu familial après impôt a reculé dans les trois quintiles intermédiaires (graphique E). Pour ce qui est du pouvoir de dépenser de la famille, toutefois, aucune diminution réelle n'a eu lieu.

Graphique E : Le rajustement 40-30 a les répercussions les plus importantes sur le quintile supérieur et les moins importantes sur le quintile inférieur.



Sources : Enquête sur les finances des consommateurs, 1980 à 1995; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1996 à 1999

En fait, les familles des deuxième et troisième quintiles (intermédiaires) ont affiché un revenu moyen rajusté inchangé en 1999 par rapport aux niveaux de 1980.

L'année 1989 a marqué un tournant important pour les quintiles supérieurs et inférieurs. Jusqu'en 1989, le quintile inférieur connaissait une croissance régulière, totalisant 15 % du revenu moyen après impôt de la décennie. De 1989 à 1999, toutefois, la tendance s'est inversée et la moyenne a chuté de 8 %. Pour le quintile supérieur, les revenus familiaux non rajustés ont augmenté de 1 % seulement par rapport à 1989, mais ont augmenté de 6 % les années suivantes. On a observé les mêmes changements pour les mesures rajustées et les quintiles recalculés.

Pour les deux décennies, les revenus après impôt non rajustés des quintiles supérieurs et inférieurs ont augmenté de 7 % et de 6 % respectivement, alors que la croissance dans les chiffres rajustés était de 10 % et de 11 %. Comme ces changements étaient sensiblement les mêmes, les écarts des revenus rajustés et non rajustés en 1999 sont demeurés sensiblement les mêmes qu'en 1980.

Résumé

La répartition du revenu familial, telle qu'on la produit habituellement, masque l'incidence de la mise en commun des revenus et celle des économies d'échelle au sein des familles et ne permet pas de comparer aisément le bien-être économique des différents types de familles. Le rajustement du revenu

familial selon la taille et la composition des familles permet la comparaison des familles entre elles.

Lorsque la taille moyenne des familles diminue, comme cela fut le cas dans les années 1980 et 1990, les variations du revenu familial moyen ont tendance à montrer que les familles s'en tirent moins bien qu'elles ne le font réellement. Lorsqu'on utilise le rajustement 40-30 de la taille des familles, le revenu familial après impôt était de 5 % supérieur en 1999 qu'en 1980, alors que les données non rajustées font apparaître une hausse de 1 %.

La répartition du revenu varie aussi selon qu'on rajuste ou non la taille des familles. Si l'on classe les familles selon le revenu après impôt, le quintile supérieur recevait à peu près 8 \$ par dollar reçu par le quintile inférieur en 1999. Lorsqu'on reclasse les familles selon le revenu rajusté, l'écart rétrécit pour s'établir à environ 5 \$ par dollar.

Les grandes familles font monter le revenu familial au-delà de la moyenne, ce qui relève les moyennes et donne l'impression que les petites familles sont moins bien nanties économiquement qu'elles ne le sont réellement. Le rajustement en fonction de la taille des familles permet d'établir une comparaison plus juste entre les familles de différentes tailles selon la même échelle relative.

Les variations des parts des divers types de famille expliquent la plupart des diminutions de la taille moyenne des familles de 1980 à 1999. Les taux de croissance du nombre de petites familles, y compris les personnes seules, les parents seuls et les couples sans enfants, dépassaient le taux global. Après le rajustement 40-30, les couples sans

enfants avaient en moyenne, le pouvoir de dépenser le plus élevé, alors que les parents seuls étaient les moins bien nantis.

Perspective

■ Notes

1 Certaines échelles d'équivalence sont compliquées; on y ajoute des caractéristiques comme les répartitions détaillées selon l'âge et le sexe, de même que d'autres facteurs tels que des renseignements sur le lieu de résidence de la famille (le coût de la vie étant plus élevé dans les centres urbains que dans les régions rurales). Voir Wolfson et Evans (1989) pour des renseignements à ce sujet, Friedman (1952) pour un exemple intéressant des défis que pose l'établissement d'une échelle d'équivalence, de même que Bittman et Goodin (1998) pour une application novatrice : une échelle d'équivalence pour le temps.

2 Les revenus familiaux par habitant constituent essentiellement une échelle d'équivalence qui ne tient aucunement compte des économies d'échelle. Tous les membres de la famille sont présumés utiliser une part égale des ressources de la famille.

3 Dans le cas des données publiées par Statistique Canada, les estimations sont indiquées séparément pour les familles composées de deux personnes ou plus et pour les personnes seules. Ce partage offre un rajustement très partiel en ce qui a trait à la taille de la famille — ou du nombre de personnes qui puisent leur bien-être dans le revenu familial. En général, dans d'autres études, les moyennes de revenu familial renvoient seulement à celles des familles, sans tenir compte de l'effet des moyennes de revenu sur les personnes qui vivent seules.

4 Plus précisément, les membres des familles sont classés comme adultes s'ils ont 16 ans ou plus. Les membres des familles qui ont moins de 16 ans sont considérés comme des enfants : on leur applique le rajustement de 30 %. Dans le cas des familles composées de parents seuls ne comptant aucun autre adulte, 40 % est ajouté pour le premier enfant (indépendamment de son âge) et 30 % pour les autres enfants. Voir Statistique Canada (1999P) pour une étude complète à ce sujet.

5 Voir Milan (2000) pour une étude complète des tendances des familles canadiennes.

6 Pour des détails sur les concepts de revenu qu'utilise le Bureau, voir Statistique Canada (2001).

7 Dans la présente étude, les estimations du revenu et du nombre de familles selon leur type sont tirées d'un sondage effectué auprès d'environ 35 000 ménages. Comme dans le cas d'autres sondages, ces estimations ne sont pas à l'abri d'erreurs d'échantillonnage ou d'autres erreurs. Les méthodes de pondération imposent des contrôles fondés sur les chiffres du recensement en ce qui concerne le nombre de familles par taille, mais non à l'égard du type de famille. Cependant, le rapprochement des estimations de l'enquête et des chiffres du recensement révèle que les conclusions de la présente étude quant à la comparaison des revenus et des tendances sont suffisamment fiables.

8 Les couples ayant des enfants de 16 ans et plus et des enfants de moins de 16 ans ressemblent beaucoup aux couples ayant seulement des enfants de 16 ans et plus sur le plan du nombre moyen d'adultes et d'enfants par famille, ainsi que sur le plan du revenu familial moyen après impôt. Dans la présente étude, on a donc exclu de la catégorie « couples avec enfants » les couples ayant des enfants de moins de 16 ans et des enfants de 16 ans et plus, pour les inclure dans la catégorie des « autres » familles. On peut obtenir des ventilations plus détaillées auprès de l'auteur.

9 Un cousin proche de la mesure de l'écart du revenu est la part du revenu global attribuable à chaque quintile. Cette « part du revenu » peut être évaluée approximativement en divisant le revenu moyen pour chaque quintile par cinq fois le revenu moyen global (41 600 \$ en 1999). Par exemple, le revenu familial moyen après impôt de 10 700 \$ des familles du quintile inférieur correspond à 5 % de la part du revenu global.

10 Par suite de la croissance continue de la taille de la famille dans l'échelle du revenu (après impôt), environ 8,7 millions de personnes se situaient dans le quintile supérieur en 1999 et moins de 3,3 millions dans le quintile inférieur. Seul le quintile intermédiaire (environ 6,0 millions de personnes) représentait 20 % de la population de même que 20 % des familles.

11 Pour déterminer quelles familles appartiennent à un quintile donné, on s'inspire du classement indépendant du revenu familial pour l'année en question. On ne peut donc pas conclure que les familles qui appartenaient au quintile supérieur de revenu en 1980 ont perdu 5 % de leur taille en 16 ans. Il faut plutôt dire que la taille moyenne des familles classées dans le quintile supérieur en 1999 était de 5 % inférieure aux chiffres correspondants observés en 1980 pour une sélection de familles ayant le revenu après impôt le plus élevé.

12 Voir Zybblock et Lin (à venir) pour une étude des sujets en rapport avec cette observation.

■ **Références**

BITTMAN, M. et R.E.GOODIN. *An equivalence scale for time*, Social Policy Research Centre, juillet 1998, document de travail n° 85.

COTTON, Cathy, Kevin BISHOP, Phil GILES, Peter HEWER et Yves SAINT-PIERRE. *Comparaison des résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) 1993-1997 — mise à jour*, 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada, 1999, n° 1999007.

FRIEDMAN, M. « A method of comparing incomes of families in composition », *Studies in Income and Wealth* n° 15, New York, National Bureau of Economic Research, 1952, p. 9 à 24.

MILAN, A. « Les familles : 100 ans de continuité et de changement », *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada, printemps 2000, n° 56, p. 2 à 13.

STATISTIQUE CANADA. *Le revenu au Canada, 1999*, n° 75-202-XIF au catalogue de Statistique Canada, 2001.

---. *Les mesures de faible revenu, les seuils de faible revenu après impôt et les mesures de faible revenu après impôt*, n° 13F0019XIB au catalogue de Statistique Canada, 1999.

WOLFSON, M.C. et J.M. EVANS. *Statistics Canada's Low Cut-offs, Methodological Concerns and Possibilities*, document de travail non publié de Statistique Canada, 1989.

ZYBLOCK, M. et Z. LIN. (Article à paraître) « Trickle Down or Fizzling Out? Economic Performance, Transfers, Inequality and Low Income in Canada », *Journal of Income Distribution*. Ébauche datant d'avril 1999 disponible auprès de l'auteur.